



RSE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES

SOMMAIRE

I - Nos principales valeurs

II - Nos engagements et nos actions

1- Agir de façon éthique

2- Assurer des achats responsables

3- Respecter les droits de l'Homme

4- Garantir la santé et la sécurité

5- Réduire l'empreinte carbone

6- Développer des solutions durables

Nos principales valeurs

Qualitatifs

Garantir la **stabilité** et la **longévité** des **engagements**

Réactifs

Être prompts à **apporter** des réponses appropriées aux **besoins**

Innovants

Se **différencier**, être **pertinents**, savoir **s'adapter** en toutes circonstances

Efficaces

Assurer la **réussite** des processus

Responsables

Plus **compétitifs** en impliquant toutes les parties prenantes. Être **solidaires** et **mobilisés** pour mieux servir nos clients

LES PARTIES PRENANTES DE NOTRE ENTREPRISE

Fournisseurs
Sous-traitants
Partenaires



Collaborateurs
intermédiaires
Prestataires



Clients
Utilisateurs
Exploitants



Nos principales valeurs



Agir de façon
éthique



Assurer des
achats
responsables



Respecter les
droits de
l'Homme



Garantir la
santé et la
sécurité



Réduire notre
empreinte
carbone



Développer
des solutions
durables



Agir de façon éthique

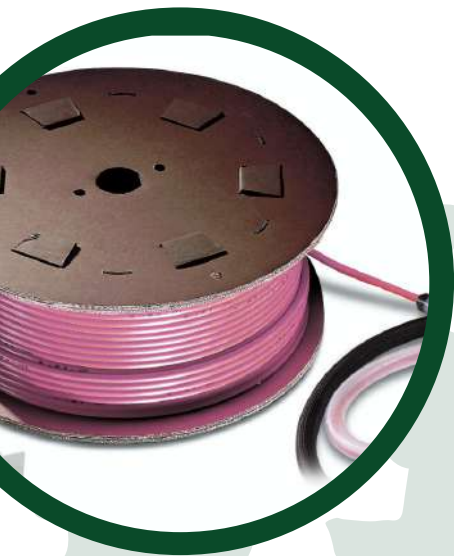
Cela implique donc d'être soucieux et de se préoccuper de ce qui nous entoure, de notre environnement, nous œuvrons pour un management humain, de qualité, respectueux et responsable.

La société ATECSI veille à ce que son activité, ses produits, ses salariés, ses sous-traitants et ses pratiques soient en adéquation avec les lois françaises et européennes.

Participer à la lutte contre la corruption, quelle qu'en soit sa forme.



Assurer des achats responsables



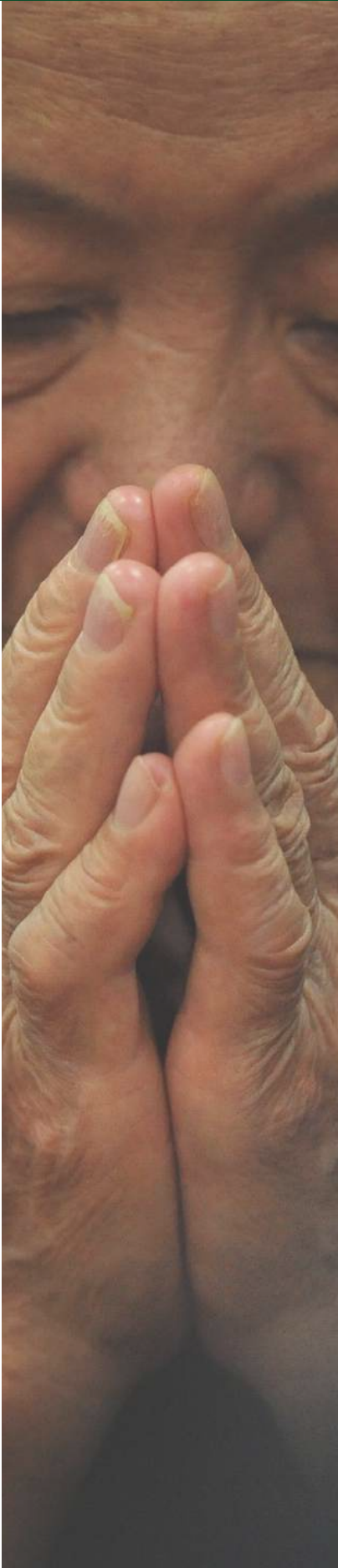
La démarche repose sur le principe selon lequel les règles éthiques, environnementales et sociétales s'appliquent également aux fournisseurs et sous-traitants. C'est pourquoi, nous privilégions les fournisseurs et sous-traitants qui adhèrent aux mêmes standards de responsabilité, sociaux, écologiques et économiques dans leurs filières d'approvisionnement et dans leurs pratiques. Le respect de ces règles est un critère important dans le choix et le suivi des fournisseurs.

Nous sommes également exigeants en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de respect des droits de l'homme et de respect du droit du travail. Nous avons instauré et nous entretenons avec nos fournisseurs, sous-traitants et clients des relations de qualité qui sont mutuellement bénéfiques. Nous nous efforçons d'assurer la qualité et la sécurité des produits auprès de nos clients, et d'améliorer continuellement nos produits et services.



Nos produits proviennent en majorité de l'Union Européenne.

Respecter les droits de l'Homme



LES ENGAGEMENTS

Réduire les inégalités, faire progresser
tous les collaborateurs

Respect des droits humains

Lutte contre les discriminations

Respecter les droits de l'Homme

NOS ACTIONS

L'entretien annuel d'évaluation (EAE) formel et individuel des collaborateurs

Moment privilégié d'échanges entre le manager et les collaborateurs, il permet de faire un bilan sur l'année écoulée, de définir les objectifs de l'année suivante et d'évaluer les besoins en formation. Le dialogue permet d'identifier d'éventuels problèmes ou conflits afin de les résoudre.

Les règles d'éthique

S'assurer que les produits proposés respectent les règles d'éthique et les droits humains. Nous favorisons les produits en provenance de pays de l'Union Européenne.

Le règlement général des protections des données (RGPD)

Nous avons mandaté une société spécialisée afin d'effectuer un audit visant à évaluer notre niveau en matière de RGPD. Un document est en cours de réalisation pour formaliser cette politique. A l'issue de cet audit, une procédure permet de s'assurer du maintien de notre conformité et des moyens qui permettront de poursuivre et accroître notre conformité.

Les formations

Proposer des formations afin de développer les compétences et valoriser les capacités d'évolution professionnelle de l'ensemble des collaborateurs.

Garantir la santé et la sécurité



NOS ENGAGEMENTS

Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs, partenaires, sous-traitants et clients est la meilleure façon de garantir une performance durable et la satisfaction de nos clients.

Créer l'environnement de travail où la santé et la sécurité sont toujours préservées et garantir les meilleures conditions de bien-être. Chacun est acteur de sa santé, de sa sécurité, de celle de ses collègues et des parties prenantes ; on se doit d'apprendre à se protéger et à protéger les autres.

Garantir la santé et la sécurité

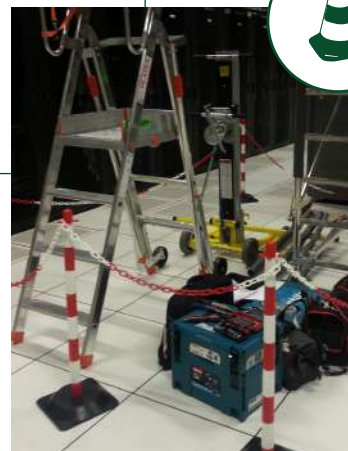
NOS ACTIONS

Contribuer à la **Sécurité du personnel** lors des **déplacements** grâce à un parc de véhicules récents, entretenus et équipés de boîtes automatiques et GPS. Le temps de trajet est inclus dans le temps de travail ; correctement estimé, il permet de pallier toute contrainte horaire.



Organiser et sécuriser le chantier et ses abords c'est d'abord prendre connaissance des **règles de sécurité** du site et **s'engager** à s'y conformer y compris pour l'usage des zones de stationnement réservées. Nos salariés et nos intervenants sont également **sensibilisés** au maintien quotidien de la **propreté** du chantier et à la **bonne gestion des déchets**.

L'organisation du chantier doit permettre de **limiter les risques**. Il s'agit notamment du balisage, de l'éclairage, du stockage et de la **sécurisation** des composants, de la **signalétique** lors des opérations de livraison et manutention.



Garantir la santé et la sécurité



NOS ACTIONS

La formation du personnel et la prévention des risques sont au cœur de nos préoccupations grâce à de la formation SST et des formations techniques (habilitation basse tension, permis CACES, appareillage fibre optique...)

Des moyens nécessaires à la démarche de prévention ont été mis en place à cet effet.

Dans le contexte Covid, un affichage fort et visible des consignes sanitaires, la fourniture d'équipements et produits nécessaires au respect de ces consignes (masques, gel hydroalcoolique, distanciations sociales) ont été mis en œuvre.

Le document unique d'évaluation des risques constitue le fil rouge de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail au sein de la société, sa révision annuelle permet d'en adapter les moyens.

Respecter les droits de l'Homme

NOS ACTIONS

Sur le terrain, les salariés utilisent des protections individuelles adaptées. Ils respectent également les gestes barrières et portent des masques conformément aux recommandations gouvernementales liées à la pandémie COVID.

L'évaluation des risques est réalisée conjointement avec l'entreprise d'accueil, conformément à l'organisation du site client. Cette évaluation et les mesures qui en découlent sont transcrites dans un Plan de prévention ou un PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé).

Dans nos locaux, nous attachons de l'importance à la qualité de l'environnement, du matériel et à la sécurité. C'est pourquoi, l'agencement et les équipements de nos locaux ont été conçus pour répondre spécifiquement à nos activités. Ceci se traduit aussi bien dans la qualité du traitement de l'air, que dans les installations contribuant au bien-être des collaborateurs et aux nouveaux usages collaboratifs de travail.

L'association des collaborateurs techniques aux choix des vêtements de travail, outillages, EPI, se traduit par une forte adhésion dans leurs usages. La communication interne, claire et lisible, complète nos actions de protection de la santé et de la sécurité.



Garantir la santé et la sécurité



ATECSI®

Garantir la santé et la sécurité



Tous travaux présentant le risque de chute d'objets à partir d'un niveau supérieur, port systématique sur les bâtiments en construction



Tous travaux exceptionnels ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur, et plus particulièrement sur nacelle élévatrice



Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus



Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (perçement, meulage, notamment) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance (soudage, sources optiques...)



Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières)



Combinaisons à usage unique pour travaux en vide sanitaire (passage de câbles)



Amélioration de la visibilité et de la conformité aux règles des chantiers de bâtiments en construction. Travaux en extérieur.



Tous travaux présentant des risques pour les mains (manutention, ferrailage, soudage, coupe)



Tous travaux exposant à des niveaux sonores élevés ou continus (perçements, découpes, exposition prolongée aux ventilations)



Tous travaux exposant à une position à genoux prolongée, travaux ponctuels en vide sanitaire



Une trousse de premiers secours dans chaque véhicule et dans les locaux de l'entreprise



Gel hydroalcoolique et masques présents dans les véhicules et dans nos locaux (contexte Covid)

Réduire l'empreinte carbone

LES ENGAGEMENTS

Ne pas gaspiller

Réduire sa consommation d'énergie

Être vertueux

Réduire l'empreinte carbone



Nous avons valorisé

1,56 T

*de bois selon SUEZ
en 2022*

NOS ACTIONS

Nos chefs de chantier sont à l'écoute des demandes et/ou contraintes éventuelles des intervenants dans les bâtiments proches du chantier surtout en extérieur. Les véhicules de la société ou de livraison auront le moteur coupé sur leur zone de stationnement.

Les deux parties sont sensibilisées à l'activité du site, elles prennent les mesures nécessaires afin que les travaux

bruyants soient effectués en horaires décalés.

Organisé sur la base de notre SOGED, nous avons volonté à réduire, réutiliser et recycler les déchets. Il s'agit principalement de cartons dont le recyclage est désormais aisé. Pour le bois et les métaux, nous les valorisons auprès d'organismes spécialisés. Ces derniers nous attestent annuellement des volumes ainsi traités.

Réduire l'empreinte carbone

Les métaux sont acheminés dans une déchetterie professionnelle qui les trie et les traite afin qu'ils redeviennent une matière première. Ce recyclage sert à la fois à limiter le prélèvement des matières premières vierges (donc de prolonger la durée des gisements) mais aussi à préparer une industrie capable d'appliquer le principe de valorisation qui est au cœur de l'économie circulaire et qui consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. La livraison des composants de certains de nos fournisseurs s'effectuent sur des



dispositifs spécifiques (cages, racks, palettes) que nous veillons à restituer pour leur réemploi dans la supply chain. Un chantier peut être source de nuisances sonores pour le voisinage et le personnel. Il s'agit alors d'identifier ces nuisances, de les localiser et de les limiter en adaptant les horaires aux particularités du site tout en respectant les réglementations en vigueur. L'utilisation de matériel électroportatif de faible niveau sonore, de préférence sur batterie est privilégiée. Notre personnel est sensibilisé aux atteintes irréversibles des bruits de chantier sur leurs capacités auditives ; des équipements de

Réduire l'empreinte carbone

protection acoustique individuels sont donc inclus dans leurs EPI et leur usage est obligatoire.

Afin de limiter les pollutions du milieu environnant nous n'utilisons aucun produit pouvant se diluer et polluer l'eau. Pour les interventions sur les installations de climatisation les opérations liées à la manipulation et la récupération des fluides frigorigènes sont strictement encadrées conformément à la réglementation en vigueur. Les autres déchets sont évacués vers une décharge professionnelle pour faire l'objet d'un retraitement



spécifique (objet électronique). Ces actions sont formalisées au travers de notre SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets), de bordereaux de suivi des déchets et du SOPAQ (Schéma d'Organisation du Plan d'Assurance Qualité).

Nous sensibilisons les collaborateurs à adopter une démarche éco-responsable, consistant à développer certaines bonnes habitudes au quotidien et ce à tous les niveaux. Il s'agit notamment de limiter les impressions, favoriser le recto-verso et le noir et blanc, privilégier la dématérialisation accrue des documents et des correspondances (EDI) aussi bien avec les clients finaux qu'avec les administrations.

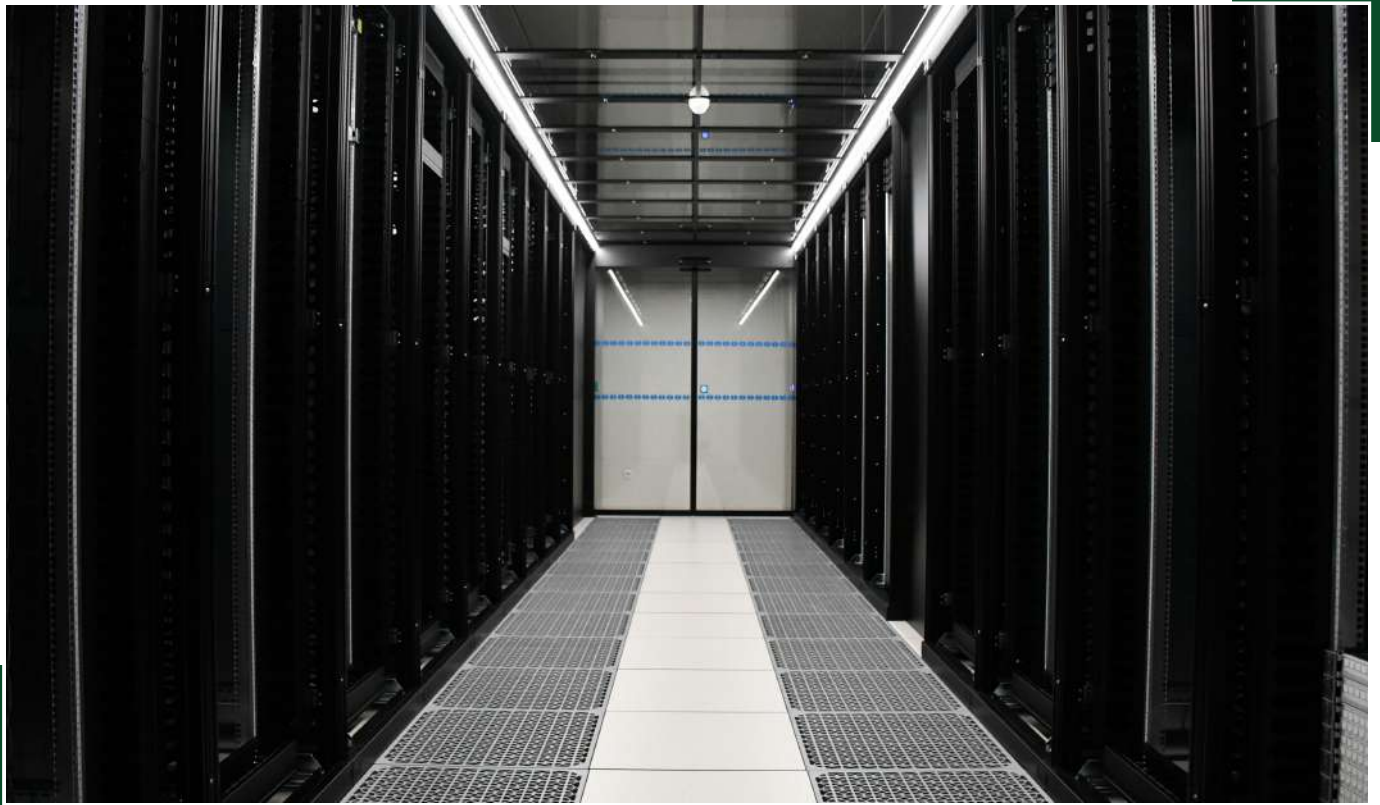
Les collaborateurs veillent à éteindre les équipements électriques non utilisés, maîtriser leur vitesse, ne pas laisser des appareils en veille.

Le dirigeant favorise les déplacements professionnels dont l'empreinte carbone est moindre (train, véhicule hybride et/ou électrique) et privilégie l'usage de la visioconférence.

Réduire l'empreinte carbone

Chez nos clients, nous avons développé le confinement en couloir froid ou chaud sur des installations neuves ou en rétrofit d'existant.

Ce principe canalise les flux d'air. Il optimise ainsi l'efficacité énergétique et le fonctionnement des infrastructures primaires (production et distribution frigorifiques). Il nous permet d'améliorer significativement le rendement des data centers, le refroidissement étant l'un des postes les plus énergivores.



Développer des solutions durables



LES ENGAGEMENTS

Respect des engagements pour un chantier à faibles nuisances

Efficacité énergétique

Choisir et promouvoir des produits et des solutions de qualité, fiables, pérennes et innovantes

Développer des solutions durables

NOS ACTIONS

En phase conception

Nos études prennent en compte les coûts d'investissement (CAPEX) et les coûts d'exploitation (OPEX) pour proposer à nos clients des infrastructures optimales, évolutives, et pérennes.

Les dispositifs de type InRow

Ils permettent de placer la source de refroidissement au plus près de la charge thermique. Cette conception permet d'éviter que l'air chaud ne soit redistribué, tout en améliorant la prédictibilité du refroidissement et donnant la possibilité d'étaler les dépenses au fur et à mesure de la croissance de l'environnement informatique.

Le confinement de couloir chaud ou froid.

Le principe des confinements permet d'isoler les flux d'air par nature pour optimiser le traitement frigorifique. Ainsi, les constantes de température et de pression en face-avant des serveurs permettent d'absorber et de maîtriser les variations de charge des serveurs sans remettre en cause la redondance et la résilience des installations.



« L'avenir nous appartient. Le RSE est
une affaire de tous »

François Aephlippe

